

# résumé

## financier et résultats d'exploitation

L'examen de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Corporation au terme de sa 10<sup>e</sup> année d'activité doit être lu de concert avec les états financiers figurant aux pages suivantes. Les résultats de 2008 concernent la période du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008. Les résultats de l'année précédente présentés aux fins de comparaison concernent la période du 1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2007.

## Aperçu

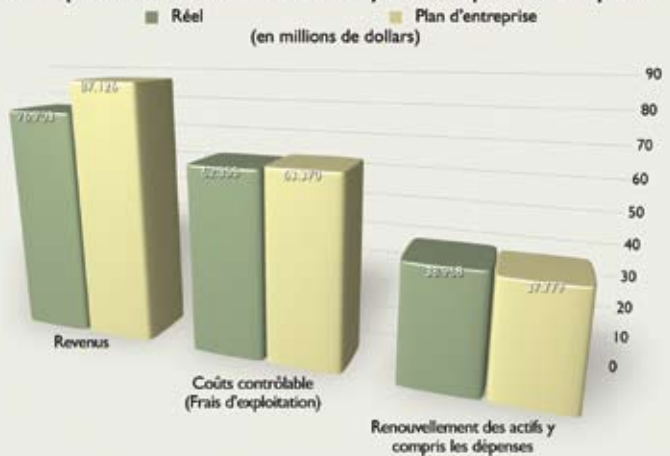
### Rendement financier et réserve de la Corporation

La Corporation est régie par l'Entente de gestion, d'opération et d'entretien conclue avec le gouvernement fédéral en 1998 pour une période de 20 ans, renouvelable au terme de 10 ans. Le présent rapport vise la 10<sup>e</sup> année de cette entente. Le succès financier de la Corporation se mesure en considérant le total des dépenses d'exploitation d'un exercice donné par rapport aux prévisions du plan d'entreprise pour le même exercice. Cette mesure se comptabilise au moyen du compte de réserve théorique de la Corporation.

Dans la deuxième période de cinq ans de l'Entente, la Corporation a versé 11,3 millions de dollars au compte de réserve, et en a retiré 5,8 millions de dollars, ce qui a produit un accroissement net de 5,5 millions de dollars. En 2008, la Corporation a augmenté les dépenses consacrées au renouvellement des actifs afin d'optimiser les 170 millions de dollars approuvés dans le plan d'entreprise pour ces dépenses, ce qui a réduit la réserve de la Corporation de 200 000 \$.

En 2008, les dépenses de la Corporation aux titres des coûts contrôlables et du renouvellement des actifs se sont élevées à 101,3 millions de dollars, soit 62,3 millions de dollars pour les dépenses d'exploitation, 38,3 millions de dollars pour l'entretien régulier ou majeur, et 700 000 \$ pour les dépenses en immobilisations. L'objectif du plan d'entreprise était de 101,1 millions de dollars. Si la réserve de la Corporation devenait déficitaire, une augmentation des péages commerciaux serait imposée au-delà de celle prévue dans l'Entente. À la fin de mars 2008, le solde de la réserve théorique était de 19,6 millions de dollars.

### Comparaison des résultats aux objectifs du plan d'entreprise



## Résultats financiers

# RÉSULTATS D'EXPLOITATION

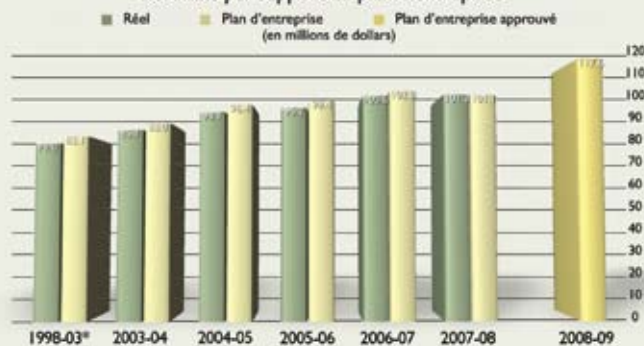
### Revenus

Les revenus de péages ont baissé de 7,7 % pour l'exercice, de 80,3 millions de dollars en 2007 à 74,1 millions de dollars en 2008; en 2007, ils avaient augmenté de 13 %. Les autres revenus liés à la navigation ont augmenté de 6 %, tandis que les revenus de la production d'électricité ont baissé sensiblement en raison d'une défaillance des turbines, et le revenu de placement obtenu grâce au solde du fonds de roulement a légèrement baissé.

Les acquisitions d'immobilisations sont financées par le Fonds de capital en fiducie; la contribution nette est incluse dans un poste de bilan reporté et amortie sur la même période que les actifs correspondants. L'amortissement de ces contributions reportées ayant trait aux immobilisations s'élevait en 2008 à 1,4 million de dollars contre 1,5 million de dollars l'année précédente.

Dans l'ensemble, les revenus de la Corporation ont baissé de 8,3 % en 2008, à 78,1 millions de dollars contre 85,2 millions de dollars l'année précédente.

### Résultats par rapport au plan d'entreprise





## Dépenses

Les dépenses d'exploitation de 2008 se rapportant à la gestion et à l'exploitation de l'infrastructure de la Voie maritime s'élèvent à 62,4 millions de dollars. C'est là 2,1 % de moins que l'année précédente, et 1,6 % de moins que les 63,4 millions de dollars prévus au plan d'entreprise.

Les salaires, traitements et avantages ont coûté au total 53,3 millions de dollars, soit 86 % du total des coûts d'exploitation. En 2007, ces charges s'élevaient à 53,3 millions de dollars ou 84 % des coûts d'exploitation totaux. Les salaires et traitements versés aux employés en 2008 représentent 39,1 millions de dollars, soit 4,1 % de plus que les 37,5 millions de dollars de l'année précédente. Les coûts des avantages et pensions actuels et futurs des employés s'élèvent à 14,2 millions de dollars contre 15,8 millions de dollars l'année précédente. Le coût toujours élevé de l'assurance-santé a été en partie compensé par des coûts réduits au titre du régime de pension, de sorte que le coût total des avantages sociaux des salaires et traitements versés aux employés est passé de 42% l'an dernier à 36% cette année.

La Corporation comptait un effectif de 573 équivalents temps plein (ETP) en 2008, soit 0,2 % de plus que les 572 de l'année précédente.

Tous les autres frais d'exploitation se sont élevés à 9,1 millions de dollars en 2008 contre 10,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les primes d'assurance sont restées la plus grande dépense, soit 2,4 millions de dollars. Les autres coûts d'exploitation ont diminué de 1 million de dollars, à 6,7 millions de dollars, principalement grâce à un recouvrement de taxe de vente de l'Ontario visant les quatre dernières années, à la suite d'une décision favorable.

## Renouvellement des actifs

Les dépenses de renouvellement des actifs, qui englobent les coûts de l'entretien et des réparations majeures visant les écluses, canaux, ponts, immeubles et autres éléments d'infrastructure excluant les acquisitions d'immobilisation, étaient de 38,3 millions de dollars cette année contre 35,5 millions de dollars en 2007. La Corporation a ainsi pu réaliser certains travaux nécessaires et optimiser l'enveloppe budgétaire quinquennale approuvée à cette fin.

## Amortissement des immobilisations

La dépense d'amortissement de 1,6 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 est légèrement inférieure au montant de l'année précédente. Voir les détails de la convention comptable à la note 4d).

## Liquidité et financement – flux de trésorerie

L'Entente de gestion, d'opération et d'entretien ainsi que l'Accord sur le Fonds de capital en fiducie conclus avec Transports Canada définissent clairement les modalités concernant la liquidité et le financement de la Corporation. Les excédents d'encaisse sont versés au Fonds de capital en fiducie, et les déficits d'encaisse sont comblés par lui.

En 2008, la Corporation était en situation de flux de trésorerie négatif. Le total des revenus engendrés, déduction faite de l'amortissement des contributions reportées ayant trait aux immobilisations (76,7 millions \$), a suffi à payer les 62,4 millions de dollars en dépenses d'exploitation de la Corporation en laissant un solde de 14,3 millions de dollars disponible pour les dépenses de renouvellement des actifs. Ces dernières se sont élevées à 39 millions de dollars dans l'année, y compris 700 000 \$ pour l'acquisition d'immobilisations. Voir aux notes 5 et 11 aux états financiers l'explication des montants dus au Fonds de capital en fiducie ou versés par lui ainsi que de la contribution à l'excédent des dépenses sur les revenus de la Corporation.

La Corporation conserve à la banque le montant minimum requis en fonds de roulement par rapport à ses obligations financières envers ses employés et autres créanciers. Au 31 mars 2008, les liquidités étaient de 1,3 million de dollars contre 1,0 million de dollars l'année précédente.

Le montant au poste des stocks de fournitures du bilan a baissé à 4,7 millions de dollars en 2007-2008 contre 5,2 millions de dollars en 2006-2007, en raison de l'utilisation de l'équipement hydraulique acheté par anticipation et passé au compte du renouvellement des actifs à mesure que les projets sont terminés.

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction de la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent est responsable des présents états financiers et de tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et aux normes comptables précisées dans les notes complémentaires aux états financiers. Au besoin, la direction a fait des jugements et des estimations éclairés à l'égard de l'enregistrement des transactions financières. Les renseignements qui paraissent ailleurs dans le rapport annuel correspondent, le cas échéant, à ceux qui figurent dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction a mis au point et maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour fournir une certitude raisonnable que les livres comptables de la Corporation constituent un fondement fiable pour la préparation des états financiers. Les politiques et procédures prévues ont pour objet de veiller à ce que les transactions soient autorisées de façon appropriée et que les actifs soient protégés contre les pertes et les utilisations non autorisées.

Le Conseil d'administration s'acquitter de sa responsabilité d'examiner les états financiers annuels principalement par l'entremise du Comité de vérification. Le Conseil d'administration a nommé un Comité de vérification composé de trois administrateurs externes.

Au cours de l'année, le Comité de vérification rencontre la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes pour examiner toute question importante qui survient au sujet de la comptabilité, du contrôle interne et de la vérification, pour veiller à ce que la direction s'acquitter adéquatement de ses responsabilités. En outre, il examine les états financiers avant qu'ils ne soient présentés au Conseil d'administration pour approbation.

Les vérificateurs externes et les vérificateurs internes ont libre accès aux membres du Comité de vérification, en présence ou non de la direction.

Les vérificateurs indépendants Deloitte & Touche s.r.l., dont le rapport suit, ont vérifié les états financiers.



Richard Corfe  
Le président et chef de la direction  
Le 25 avril 2008



Richard Gaudreau  
Représentant du Gouvernement Fédéral  
Le 25 avril 2008



Deloitte & Touche, s.r.l.  
800-100, rue Queen  
Ottawa, ON K1P 5T8  
Canada

Tél: (613) 236-2442  
Télec: (613) 236-2195

[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

## Rapport des vérificateurs

Aux membres de  
La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Nous avons vérifié le bilan de La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent au 31 mars 2008 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*Deloitte & Touche s.r.l.*

Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 25 avril 2008

Une firme membre de  
Deloitte Touche Tohmatsu

# État des résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2008  
(en milliers de dollars)

	2008	2007
Produits		
Péages	74 120 \$	80 281 \$
Autres revenus de navigation	1 601	1 506
Droits de licence	131	129
Revenus de licences - centrale électrique	497	1 320
Revenu de placements	349	488
Gain sur la vente d'immobilisations	5	-
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations (note 9)	1 394	1 474
	<b>78 097</b>	85 198
Charges		
Fonctionnement	62 355	63 679
Renouvellement des actifs	38 287	35 531
Entretien hydro-électricité	668	80
Perte sur la vente d'immobilisations	-	121
Amortissement des immobilisations	1 566	1 653
	<b>102 876</b>	101 064
Excédent des charges sur les produits avant les coûts de l'examen spécial et la contribution du Fonds de capital en fiducie	<b>(24 779)</b>	(15 866)
Coûts de l'examen spécial	-	(388)
Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les dépenses d'exploitation (note 11)	<b>19 524</b>	19 478
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(5 255) \$</b>	3 224 \$

# État de l'évolution de l'actif net

de l'exercice terminé le 31 mars 2008  
(en milliers de dollars)

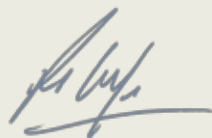
	Investi en immobilisations	Avoir du Canada	Résultats de fonctionnement	Total 2008	Total 2007
SOLDE AU DÉBUT	1 247 \$	16 237 \$	- \$	17 484 \$	14 260 \$
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	-	(5 255)	(5 255)	3 224
Acquisition nette d'immobilisations	661	-	(661)	-	-
Apports liés aux immobilisations, net de l'amortissement	712	-	(712)	-	-
Variations dans le régime de retraite et autres régimes	-	(5 062)	5 062	-	-
Amortissement des immobilisations	(1 566)	-	1 566	-	-
SOLDE À LA FIN	1 054 \$	11 175 \$	- \$	12 229 \$	17 484 \$

# Bilan

au 31 mars 2008  
(en milliers de dollars)

	2008	2007
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	1 311 \$	1 011 \$
Comptes à recevoir - clients	7 400	7 415
Comptes à recevoir - autres	1 461	889
Dû du Fonds de capital en fiducie (note 5)	27 715	27 296
Dû du Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie (note 7)	341	35
Stocks de fournitures	4 718	5 217
Charges payées d'avance	664	456
	<b>43 610</b>	<b>42 319</b>
<b>IMMOBILISATIONS (note 6)</b>	<b>7 893</b>	<b>8 798</b>
<b>DÛ DU FONDS POUR PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI EN FIDUCIE (note 7)</b>	<b>14 036</b>	<b>14 377</b>
<b>ACTIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 8)</b>	<b>10 955</b>	<b>13 955</b>
	<b>76 494 \$</b>	<b>79 449 \$</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	15 343 \$	14 161 \$
Avantages sociaux à payer aux employés	1 546	1 423
	<b>16 889</b>	<b>15 584</b>
<b>PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI</b>	<b>14 036</b>	<b>14 377</b>
<b>APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)</b>	<b>6 839</b>	<b>7 551</b>
<b>PASSIF AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES (note 8)</b>	<b>26 501</b>	<b>24 453</b>
	<b>64 265</b>	<b>61 965</b>
<b>ÉVENTUALITÉS (note 13)</b>		
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	1 054	1 247
Avoir du Canada (note 10)	11 175	16 237
	<b>12 229</b>	<b>17 484</b>
	<b>76 494 \$</b>	<b>79 449 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL



Administrateur



Administrateur

# État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2008  
(en milliers de dollars)

	2008	2007
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 255) \$	3 224 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	1 566	1 653
(Gain) perte sur la vente d'immobilisations	(5)	121
Amortissement des apports liés aux immobilisations	(1 394)	(1 474)
Variation dans les avantages sociaux futurs	5 048	(3 583)
	(40)	(59)
Variation dans les éléments hors caisse du fonds de roulement lié au fonctionnement	733	765
	693	706
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Contributions du Fonds de capital en fiducie pour financer les acquisitions d'immobilisations	682	1 411
Augmentation du solde à recevoir du Fonds de capital en fiducie	(419)	(3 844)
	263	(2 433)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(682)	(1 411)
Produit de la vente d'immobilisations	26	70
	(656)	(1 341)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	300	(3 068)
ENCAISSE AU DÉBUT	1 011	4 079
ENCAISSE À LA FIN	1 311 \$	1 011 \$



# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2008  
(en milliers de dollars)

## 1. Constitution en personne morale

La Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent (la Corporation) a été constituée en personne morale à but non lucratif en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes le 9 juillet 1998. Conformément à une entente conclue avec Sa Majesté, certains actifs de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (AVMSL), société d'État, ont été transférés à la Corporation avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> octobre 1998. Ces actifs sont reliés à l'exploitation de la Voie maritime du Saint-Laurent comprenant une voie navigable en eau profonde entre Montréal et le lac Érié (la Voie maritime). Par suite d'une autre entente conclue avec le ministre des Transports, la Corporation a assumé la responsabilité de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien de la Voie maritime pour une période de dix ans (renouvelable pour dix années supplémentaires).

Les actifs transférés comprenaient tous les biens mobiliers, les biens incorporels et le fonds de roulement de l'AVMSL. La propriété des immobilisations, des écluses, des ponts, des immeubles et autres agencements a été transférée au Gouvernement du Canada à la liquidation de l'AVMSL.

La Corporation est le fiduciaire du Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie et du Fonds de capital en fiducie.

La Corporation est exemptée de l'impôt sur les bénéfices en vertu de l'alinéa 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

## 2. Entente d'exploitation

La Corporation a été mandatée pour gérer, exploiter et entretenir la Voie maritime conformément à une Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien qui exige que la Corporation négocie avec le ministre des Transports des plans d'entreprise quinquennaux pendant toute la durée de l'entente. Le plan d'entreprise englobe les produits et les frais d'exploitation prévus ainsi qu'un "Plan de renouvellement des actifs". La Corporation est obligée de prélever des péages et de recevoir d'autres produits pour financer l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime, et de recouvrer, auprès du Fonds de capital en fiducie, des fonds supplémentaires pour éliminer au besoin les déficits de fonctionnement, conformément aux conditions de l'entente.

L'entente susmentionnée prévoit également la formation d'un "Comité des actifs", composé de deux représentants de la Corporation et de deux représentants de l'État, qui examinera les plans annuels pour les besoins d'immobilisations, d'entretien et de renouvellement des actifs sous administration de la Corporation. Le Comité examinera chaque année le Plan de renouvellement des actifs et déterminera s'il est approprié ou si des changements s'imposent.

## 3. Compte de réserve de la corporation

En vertu de l'Entente de gestion, exploitation et entretien, la Corporation doit maintenir un compte de réserve théorique. Ce compte accumule les montants des frais de fonctionnement engagés par la Corporation recouverts au moyen d'un apport du gouvernement, d'une assurance ou d'une indemnité, ainsi que les écarts favorables dans les frais de fonctionnement et les coûts de renouvellement des actifs entre ceux engagés au cours d'un exercice et les coûts projetés selon le plan d'entreprise. La réserve théorique est réduite des écarts défavorables dans les coûts réels de fonctionnement et autres ajustements. Un solde négatif obligerait la Corporation à augmenter les péages commerciaux, abstraction faite du pourcentage d'augmentation des péages envisagé dans l'Entente. La réserve théorique de la Corporation présente un solde positif de 19 629 \$ au 31 mars 2008 (2007 - 19 842 \$).

## 4. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour des organismes sans but lucratif en utilisant la méthode du report. Voici un sommaire des principales conventions comptables :

### a) Modifications comptables - Instruments financiers

La Corporation a adopté les recommandations suivantes du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (l'ICCA) en date du 1<sup>er</sup> avril 2007 : chapitre 3855, *Instruments financiers - comptabilisation et évaluation*; chapitre 3865, *Couvertures*; chapitre 3861, *Instruments financiers - information à fournir et présentation*; ainsi que les modifications apportées au chapitre 4400, *Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif*. Ces chapitres énoncent des normes compréhensives au niveau de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des instruments financiers. Les modifications apportées au chapitre 4400 du Manuel de l'ICCA obligent les organismes sans but lucratif à comptabiliser certains gains et pertes directement à l'état de l'évolution de l'actif net de la période.

Le nouveau chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA présente l'ensemble des normes portant sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers. Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation subséquente dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Ces nouvelles conventions ont été appliquées rétroactivement le 1<sup>er</sup> avril 2007 avec l'impact des variations dans la juste valeur de l'exercice précédent étant présenté comme ajustement au solde d'actif net au début de l'exercice. L'adoption de ces nouvelles conventions n'a eu aucune incidence sur le solde de l'actif net de la Corporation au début de l'exercice.

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2008  
(en milliers de dollars)

## 4. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

### a) Modifications comptables - Instruments financiers (suite)

Tous les actifs financiers doivent être classés comme soit détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou disponibles à la vente. Tous les passifs financiers doivent être classés comme soit détenus à des fins de transaction ou autres passifs.

Le classement des instruments financiers dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Corporation au moment de leur comptabilisation initiale. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée et les coûts de transactions relatifs aux placements sont passés en charge lorsqu'ils sont encourus.

Classification:

Encaisse .....	Détenus à des fins de transaction
Comptes à recevoir .....	Prêts et créances
Dû du Fonds de capital en fiducie .....	Prêts et créances
Dû du Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie .....	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer .....	Autres passifs
Avantages sociaux à payer aux employés .....	Autres passifs

#### *Détenus à des fins de transaction*

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les autres revenus.

#### *Prêts et créances*

Les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute dévaluation.

#### *Autres passifs*

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### b) Revenus

Les revenus de péages et autres frais de service sont constatés à titre de produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que les services ont été rendus aux clients, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

### c) Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures comprennent le matériel et les fournitures utilisés pour l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime. Ils englobent les pièces de rechange qui ont été transférées à la Corporation le 1<sup>er</sup> octobre 1998. Certaines pièces ont été transférées à une valeur symbolique. Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

### d) Immobilisations

Les immobilisations de la Corporation comprennent les structures temporaires, les biens mobiliers comme les véhicules automobiles, les petits navires utilisés pour l'exploitation de la Voie maritime, l'ameublement et le matériel de bureau, notamment les ordinateurs et les logiciels connexes. De tels actifs sont capitalisés s'ils ont un coût initial égal ou supérieur à 3 \$ (trois mille dollars).

Les ajouts ultérieurs sont comptabilisés au coût. Le coût des éléments d'actif vendus, mis hors service ou abandonnés ainsi que l'amortissement cumulé s'y rapportant sont supprimés des comptes lors de la vente. Les gains ou les pertes lors de la vente sont crédités ou imputés aux résultats.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, d'après la durée de vie utile estimative des éléments d'actif.

La Corporation traite comme frais de renouvellement des actifs tous les coûts d'entretien majeur et de remise en état, ainsi que tout ajout aux immobilisations actuelles de la Voie maritime qui ont été transférées au Gouvernement du Canada lors de la liquidation de l'AVMSL (définies comme les "immobilisations gérées existantes").

### e) Apports liés aux immobilisations

Les apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis aux revenus de la même façon que l'amortissement de l'actif acquis.

### f) Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### g) Prestations de cessation d'emploi

Les employés de la Corporation ont droit à des prestations particulières ainsi que le prévoient leurs contrats de travail et leurs conditions d'emploi. Ces prestations englobent les congés de maladie et les congés d'ancienneté accumulés qui sont payables à la cessation d'emploi. Habituellement, les prestations correspondent au plus élevé des deux montants suivants : une semaine de salaire (deux semaines pour la première année de service) pour chaque année de service jusqu'à concurrence de 28 semaines ou 75 % du solde des jours de congé de maladie accumulés de l'employé. Les employés ont droit à 15 jours de congé de maladie par an. Le passif relatif aux prestations est comptabilisé au fur et à mesure que les prestations s'accumulent pour les employés.

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2008  
(en milliers de dollars)

## 4. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

### h) Régime de retraite

La Corporation a établi son propre régime de retraite et les employés ont eu l'option de transférer leurs droits de pension au nouveau régime ou de demeurer dans le Régime de pensions de retraite de la fonction publique. Au 1<sup>er</sup> avril 1999 ou après cette date, les employés deviennent membres du Régime de pension de la Corporation.

Le coût des avantages sociaux futurs acquis par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services et basée sur les hypothèses les plus probables formulées par la direction quant au taux d'actualisation, à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des soins de santé. Les obligations au titre des régimes sont actualisées en fonction des taux du marché et les actifs des régimes sont présentés à la juste valeur marchande. La Corporation amortit le coût des services passés et les gains et pertes actuariels nets non comptabilisés accumulés excédant 10 % du plus élevé des montants suivants, soit l'obligation au titre des prestations ou la valeur liée au marché des actifs des régimes, sur la période correspondant à la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe de salariés (DMERCA) couverte par les régimes. La DMERCA a été établie à sept ans pour le régime de retraite et à cinq ans pour le régime de retraite supplémentaire et les autres régimes.

### i) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les estimations importantes comprennent la durée de vie utile des immobilisations ainsi que les hypothèses des tendances économiques aux fins des avantages sociaux futurs.

### j) Modifications comptables futures

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 3862, intitulé *Instruments financiers - informations à fournir*; le chapitre 3863, intitulé *Instruments financiers - présentation*; et le chapitre 1535, intitulé *Informations à fournir concernant le capital*. Ces trois chapitres s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2007. Par conséquent, la Corporation adoptera ces nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1<sup>er</sup> avril 2008. Le chapitre 3862, qui traite des informations à fournir à l'égard des instruments financiers, impose aux entités de fournir des informations au sujet de : a) l'importance des instruments financiers à l'égard de la situation financière et de la performance financière de l'entité; et b) la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée au cours de la période et à la date de clôture, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863 comporte les mêmes exigences en matière de présentation des instruments financiers que le chapitre 3861. Le chapitre 1535 sur les informations à fournir concernant le capital exige la présentation d'informations sur les objectifs, les politiques et les procédés de gestion de capital d'une entité.

En juin 2007, l'ICCA a publié la section 3031, *Inventaires*, remplaçant la section 3030, *Inventaires*. La nouvelle section sera applicable aux états financiers concernant les exercices financiers débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2008. En conséquence, la Corporation adoptera les nouvelles normes pour son exercice financier débutant le 1<sup>er</sup> avril 2008. Elles fournissent davantage de conseils sur le calcul et la divulgation des inventaires.

La Corporation évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers. La Corporation ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura une incidence importante sur ses états financiers.

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2008  
(en milliers de dollars)

## 5. Dû du fonds de capital en fiducie

La Corporation a un montant à recevoir du Fonds de capital en fiducie pour assumer les obligations spécifiques de soutien de la Voie maritime comme les déficits de la Corporation, les acquisitions d'immobilisations et d'autres besoins de trésorerie à court terme conformément à l'entente de fiducie.

Les variations du solde dû du Fonds de capital en fiducie au 31 mars étaient les suivantes :

	2008	2007
Solde au début	<b>27 296 \$</b>	23 452 \$
Compensation des soldes créditeurs et débiteurs au début d'exercice	<b>13</b>	(45)
Encaisse versée au Fonds de capital en fiducie	<b>1 089</b>	7 412
Remboursement du déficit de l'exercice précédent	<b>(20 889)</b>	(24 412)
Apport à recevoir pour les acquisitions d'immobilisations	<b>682</b>	1 411
Apport à recevoir pour les dépenses d'exploitation	<b>19 524</b>	19 478
Solde à la fin	<b>27 715 \$</b>	27 296 \$

## 6. Immobilisations

	Taux d'amortissement annuel	2008			2007
		Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Systèmes de technologie de l'information	20%	<b>11 615 \$</b>	<b>10 625 \$</b>	<b>990 \$</b>	1 469 \$
Véhicules	10-20%	<b>5 987</b>	<b>3 954</b>	<b>2 033</b>	2 114
Équipement flottant	2-20%	<b>4 059</b>	<b>3 621</b>	<b>438</b>	521
Machines et matériel de bureau	2-20%	<b>3 970</b>	<b>2 423</b>	<b>1 547</b>	1 674
Matériel d'infrastructure	2-20%	<b>6 830</b>	<b>3 990</b>	<b>2 840</b>	3 015
Immobilisations en construction	-	<b>45</b>	-	<b>45</b>	5
		<b>32 506 \$</b>	<b>24 613 \$</b>	<b>7 893 \$</b>	8 798 \$

## 7. Dû du fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie

Ce montant représente les fonds mis de côté pour l'obligation de la Corporation découlant des prestations accumulées de cessation d'emploi des employés qui est représentée par les actifs détenus dans le Fonds pour prestations de cessation d'emploi en fiducie, après ajustement pour les gains et les pertes cumulés non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente.

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2008  
(en milliers de dollars)

## 8. Avantages sociaux futurs

La Corporation a un régime de retraite à prestations déterminées pour ses employés; ce régime offre aussi aux employés retraités des avantages complémentaires autres que les avantages de retraite tels les assurances maladie et les assurances-vie supplémentaires. La plus récente évaluation actuarielle date de janvier 2006 pour le régime de retraite et de décembre 2006 pour le régime de retraite complémentaire et les autres régimes. L'information concernant ce régime de retraite à prestations déterminées et les avantages complémentaires est la suivante :

	2008		
	Régime de retraite	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>			
Solde au début de l'exercice	166 769 \$	978 \$	44 776 \$
Coût des services rendus (employeur)	6 234	53	1 392
Intérêts débiteurs	8 847	53	2 335
Contributions des membres	1 731	-	-
Prestations versées	(4 458)	(26)	(2 465)
(Gain) perte actuariel	(6 551)	36	2 397
Solde à la fin de l'exercice	172 572 \$	1 094 \$	48 435 \$
<b>Actif du régime</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	186 186 \$	1 253 \$	15 129 \$
Rendement de l'actif du régime	11 496	40	-
Cotisation de la Corporation	841	105	1 783
Perte actuarielle de placement	(8 488)	(38)	-
Cotisations des membres	1 731	-	-
Prestations versées	(4 458)	(26)	(2 465)
Juste valeur à la fin de l'exercice	187 308 \$	1 334 \$	14 447 \$
<b>Situation de capitalisation - excédent (déficit)</b>			
Coût des prestations au titre des services passés, non amorti	538	-	-
(Gain) perte actuariel net non amorti	(4 861)	302	7 487
Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées	10 413 \$	542 \$	(26 501) \$
<b>Composantes des coûts de l'exercice :</b>			
Coût des services rendus (employeur)	6 234 \$	53 \$	1 392 \$
Intérêts débiteurs	8 847	53	2 335
Rendement prévu de l'actif du régime	(11 496)	(40)	-
Amortissement du coût des services passés	270	-	-
Amortissement de la perte actuarielle nette	-	25	104
	3 855 \$	91 \$	3 831 \$

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2008  
(en milliers de dollars)

## 8. Avantages sociaux futurs (suite)

	2007		
	Régime de retraite	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>			
Solde au début de l'exercice	166 072 \$	872 \$	44 557 \$
Coût des services rendus (employeur)	7 328	44	1 375
Intérêts débiteurs	8 603	46	2 270
Contributions des membres	1 686	-	-
Prestations versées	(3 796)	(25)	(1 811)
(Gain) perte actuariel	(13 124)	41	(1 615)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>166 769 \$</b>	<b>978 \$</b>	<b>44 776 \$</b>
<b>Actif du régime</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	154 671 \$	1 118 \$	15 020 \$
Rendement de l'actif du régime	10 612	39	-
Cotisation de la Corporation	11 638	71	1 920
Gain actuariel de placement	11 375	50	-
Cotisations des membres	1 686	-	-
Prestations versées	(3 796)	(25)	(1 811)
<b>Juste valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>186 186 \$</b>	<b>1 253 \$</b>	<b>15 129 \$</b>
Situation de capitalisation - excédent (déficit)	19 417 \$	275 \$	(29 647) \$
Coût des prestations au titre des services passés, non amorti	808	-	-
(Gain) perte actuariel net non amorti	(6 798)	253	5194
<b>Actif (passif) constaté au titre des prestations constituées</b>	<b>13 427 \$</b>	<b>528 \$</b>	<b>(24 453) \$</b>
<b>Composantes des coûts de l'exercice :</b>			
Coût des services rendus (employeur)	7 328 \$	44 \$	1 375 \$
Intérêts débiteurs	8 603	46	2 270
Rendement prévu de l'actif du régime	(10 612)	(39)	-
Amortissement du coût des services passés	270	-	-
Amortissement de la perte actuarielle nette	182	30	549
	<b>5 771 \$</b>	<b>81 \$</b>	<b>4 194 \$</b>

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2008  
(en milliers de dollars)

## 8. Avantages sociaux futurs (suite)

### Hypothèses actuarielles significatives

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par la Corporation pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1<sup>er</sup> janvier 2007)

	Régime de retraite	Régime de retraite complémentaire	Autre régime
Taux d'actualisation	5,25%	5,25%	5,25%
Taux de rendement prévu de l'actif du régime	6,25%	3,13%	0,00%
Taux de croissance de la rémunération	3,50%	3,50%	3,50%

(Moyenne pondérée des hypothèses au 1<sup>er</sup> janvier 2006)

	Régime de retraite	Régime de retraite complémentaire	Autre régime
Taux d'actualisation	5,10%	5,10%	5,10%
Taux de rendement prévu de l'actif du régime	6,75%	3,38%	0,00%
Taux de croissance de la rémunération	4,00%	4,00%	4,00%

Aux fins de l'évaluation, un taux tendenciel de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé a été fixé à 8,29 % pour 2008 (2007 - 9,11 %). Ce taux devrait diminuer graduellement pour atteindre 4,3 % en 2017 et demeurer à ce niveau par la suite.

Le taux de rendement prévu des autres régimes de retraite est à 0 % car les modalités selon lesquelles le Fonds de prestations de cessation d'emploi en fiducie a été établi stipule que tout revenu gagné par le Fonds en fiducie doit être transféré au Fonds de capital en fiducie.

## 9. Apports reportés liés aux immobilisations

Les apports reportés liés aux immobilisations représentent les apports provenant du Gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds de capital en fiducie pour l'acquisition d'immobilisations en vertu de l'Entente de gestion, exploitation et entretien, et sont amortis de la même façon que l'amortissement des immobilisations acquises à même les apports.

Le solde des apports reportés de l'exercice se compose ainsi :

	2008	2007
Solde au début	7 551 \$	7 614 \$
Plus : les apports de l'exercice pour les acquisitions d'immobilisations	682	1 411
Moins : l'amortissement des immobilisations acquises au moyen des apports reportés	(1 394)	(1 474)
Solde à la fin	6 839 \$	7 551 \$



# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2008  
(en milliers de dollars)

## 10. Avoir du Canada

	2008	2007
Apport garanti du Canada	<b>36 000 \$</b>	36 000 \$
Apport au Fonds de capital en fiducie	<b>(24 000)</b>	(24 000)
Surplus (déficit)	<b>(825)</b>	4 237
	<b>11 175 \$</b>	16 237 \$

Au transfert de certains actifs de l'AVMSL à la Corporation le 1<sup>er</sup> octobre 1998, la Corporation a signé une entente de sûreté générale avec le Gouvernement du Canada couvrant tous les actifs de la Corporation, attestée par un billet à ordre à terme avec garantie limitée d'une valeur nominale de 36 000 \$. Le billet est payable sans intérêt à la première des deux dates suivantes : a) le 31 mars 2018 ou b) à l'expiration, pour une raison quelconque, de l'Entente de gestion, exploitation et entretien. Le recours du Gouvernement du Canada est limité a) à la garantie telle qu'elle est définie dans l'entente de sûreté générale et b) à la propriété hypothéquée (telle qu'elle est définie dans le contrat d'hypothèque mobilière intervenu entre la Corporation et l'AVMSL), et déduit du prix d'achat (tel qu'il est défini dans le contrat d'option intervenu entre la Corporation et Sa Majesté).

## 11. Contribution du fonds de capital en fiducie

La Corporation est autorisée à recevoir une contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer le déficit d'exploitation et les acquisitions d'immobilisations en vertu de l'Entente de gestion, d'exploitation et d'entretien. La contribution pour financer les opérations équivaut à l'excédent des dépenses sur les revenus, augmenté des frais de transaction liés à la commercialisation de la Voie maritime et redressé pour les éléments hors caisse tels la dépense d'amortissement, le coût non amorti des cessions d'immobilisations et l'écart des avantages complémentaires de retraite.

	2008	2007
Excédent des charges sur les produits avant ajustements	<b>24 779 \$</b>	15 866 \$
Plus : Gain sur la vente d'immobilisations	<b>5</b>	-
L'amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	<b>1 394</b>	1 474
Les variations dans le régime de retraite et autres régimes	-	3 594
Coûts d'examen spéciaux	-	388
Moins : Les produits de la vente d'immobilisations	<b>(26)</b>	(70)
Les variations dans le régime de retraite et autres régimes	<b>(5 062)</b>	-
Perte sur vente d'immobilisations	-	(121)
L'amortissement des immobilisations	<b>(1 566)</b>	(1 653)
Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les dépenses d'exploitation	<b>19 524 \$</b>	19 478 \$
Contribution du Fonds de capital en fiducie pour financer les acquisitions d'immobilisations	<b>682 \$</b>	1 411 \$

## 12. Engagements

Au 31 mars 2008, les engagements contractuels liés au capital et autres dépenses se chiffraient à 3 881 \$ (2007 - 2 399 \$).

## 13. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Corporation fait l'objet de litiges pour diverses raisons. Les litiges en souffrance au 31 mars 2008 s'élèvent à 6 000 \$ (2007 - 750 \$) et ne sont pas inscrits dans les livres. La direction est d'avis que ces poursuites n'entraîneront pas de pertes substantielles pour la Corporation. Les litiges concernant l'exploitation et l'entretien de la Voie maritime, dont l'AVMSL a fait l'objet avant le 1<sup>er</sup> octobre 1998, sont la responsabilité de Transports Canada.



# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2008

## 14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

## 15. Rémunération des administrateurs et des dirigeants

La rémunération obtenue par les administrateurs et les dirigeants, en dollars réels, était la suivante :

a) La rémunération des administrateurs comprend des honoraires fixes et une indemnité journalière basée sur la présence aux réunions du conseil et de ses comités.

Nom	Date de nomination	Comité et poste	Rémunération en 2007/2008
Guy C. Véronneau (*)	Août 2006	Conseil	Président
	Août 2006	Ressources humaines	Membre
	Août 2006	Régie	Membre
			32 200 \$
Peter G. Cathcart	Octobre 2004	Conseil	Directeur
	Août 2006	Régie	Président
	Décembre 2007	Comité des actifs	Membre
			22 600
W. Nick Fox (**)	Janvier 2002	Conseil	Directeur
	Août 2004	Comité des actifs	Président
	Août 2006	Ressources humaines	Membre
			25 000
Richard Gaudreau	Février 2005	Conseil	Directeur
	Février 2005	Régie	Membre
	Décembre 2007	Vérification	Président
			24 000
Paul A. Gourdeau	Août 2006	Conseil	Directeur
	Août 2006	Comité des actifs	Membre
			23 200
William Keays	Novembre 2004	Conseil	Directeur
	Décembre 2007	Comité des actifs	Président
			26 000
Ian MacGregor	Novembre 2006	Conseil	Directeur
	Novembre 2006	Vérification	Membre
	Décembre 2007	Ressources humaines	Membre
			23 200
W. D. Mooney	Janvier 2008	Conseil	Directeur
	Janvier 2008	Vérification	Membre
			5 550
David F. Mothersill	Janvier 2006	Conseil	Directeur
	Août 2006	Ressources humaines	Président
			25 600
			<u>207 350 \$</u>

(\*) Membre du Conseil depuis août 2004

(\*\*) Terme complété en janvier 2008

b) La rémunération des cinq (5) dirigeants, en tant qu'employés de la Corporation, a atteint 1 124 524 \$.